

Athanaco vocatur; ideoque et ipsi martyres à quibusdam vocantur Athanacenses. Ce passage démontre que le martyre des chrétiens eut lieu dans le quartier d'Ainay, dont la situation précise a fait surgir des opinions bien diverses, mais cependant qui se trouvait incontestablement entre le Rhône et la Saône.

Il n'est pas à présumer que, lors de la deuxième grande persécution, sous le règne de Septime-Sévère, les chrétiens aient été martyrisés dans les théâtres ou les amphithéâtres. En effet, il y eut à cette époque un massacre général, et l'on porte le nombre des victimes à 49,000. La tradition prétend, il est vrai, que cette terrible exécution eut lieu dans le quartier actuel de Saint-Just, et l'ancien petit monument que l'on appelait la *croix Decolle* serait, d'après une antique légende, un souvenir de ce massacre. Le nom de cette croix proviendrait de *crux decollatorum* (la croix des décollés); mais le P. Menestrier dit que c'est une erreur et que l'étymologie provient de *crux collis* ou *de colle*. Quoi qu'il en soit, Nivon dans son *Voyage du saint Calvaire* (1734, 2^e partie, p. 28), adopte la première opinion, et nous apprend que la *croix Decolle* consistait, de son temps, en une grande croix de pierre, placée en face du couvent des Ursulines, qui nous présente encore un souvenir à l'entrée de la rue des Farges, au n^o , et dont l'intérieur de cour a conservé un cachet assez pittoresque. Sur le plan de Froment, du xviii^e siècle, la croix et le couvent des Ursulines sont figurés à la place sus-indiquée. Dans celui du xvi^e, dont le P. Menestrier a donné une réduction, la croix désignée sous le nom de *croix de coule*, est au même endroit que dans le plan précité. Je serais assez disposé à me rallier à l'étymologie de *crux decollatorum*; mais toutes ces questions risquent d'ouvrir la porte à des discussions interminables.